

# Les leçons du déménagement des archives du ministère des Affaires étrangères et européennes à La Courneuve : déroulement et conséquences

Françoise Watel

---

## Citer ce document / Cite this document :

Watel Françoise. Les leçons du déménagement des archives du ministère des Affaires étrangères et européennes à La Courneuve : déroulement et conséquences. In: La Gazette des archives, n°226, 2012. Gérard Naud, un archiviste de notre temps. pp. 179-190;

[http://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2012\\_num\\_226\\_2\\_4907](http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2012_num_226_2_4907)

---

Document généré le 15/03/2017

# Les leçons du déménagement des archives du ministère des Affaires étrangères et européennes à La Courneuve : déroulement et conséquences

---

Françoise WATEL

## Introduction

Le déménagement des archives de l'administration centrale et de la bibliothèque du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) à La Courneuve a été une opération lourde (60 kilomètres linéaires à déménager de onze sites différents dans des délais très courts), mais porteuse d'enseignements et génératrice d'innovation pour le service. Il a eu une forte incidence sur l'organisation même de ce service, qui s'est restructuré, et surtout ses méthodes quant à la description et au traitement des fonds. Il s'agit donc là d'une illustration forte permettant de constater de quelle manière une situation donnée peut obliger l'archiviste à se repositionner en termes de solutions métier et à trouver des solutions pragmatiques.

## La situation de départ. Historique du dépôt des Affaires étrangères

Constituées dès 1680, lorsque Charles Colbert de Croissy devenu secrétaire d'État aux Affaires étrangères fit relier les papiers de ses négociations avec ceux de ses deux prédécesseurs, les archives des Affaires étrangères bénéficièrent d'un véritable dépôt en 1710. Installées dans le donjon du Vieux Louvre, elles furent alors confiées à un garde des archives, Yves de Saint-Prest.

Le Dépôt fut dès lors sans interruption le récipiendaire des papiers des secrétaires d'État, des correspondances des ambassades, auxquelles s'ajoutèrent celles des consulats plus tard, et de papiers de provenances fort diverses qui vinrent enrichir les fonds.

Si les attributions du Dépôt ne furent jamais remises en question (confirmées sous la Révolution par la Constituante et surtout la Convention), son installation matérielle en revanche fut relativement instable jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Transporté à Versailles en 1763, puis de nouveau à Paris en différents endroits à partir de 1796, il trouva une installation durable après 1853 lorsque fut construit le palais des Affaires étrangères quai d'Orsay, dont une aile entière avait été conçue pour recevoir les archives. Sur toute la hauteur du bâtiment le long de la rue de l'Université, derrière un mur aux fenêtres volontairement aveugles, les cartons et liasses étaient conservés dans des galeries à plusieurs étages. À la veille de la seconde guerre mondiale, les six étages de ce bâtiment abritaient le Dépôt des archives, une bibliothèque, un musée et une salle de lecture pour les chercheurs.

Les événements de la Guerre et en particulier les combats du 25 août 1944 entraînent des destructions importantes dans les fonds et sur le bâtiment. Il fallut reconstruire les parties endommagées et revoir entièrement l'aménagement des lieux, dépôt et salles de lecture. Quatre niveaux de rayonnages compacts, les uns électro-mobiles, les autres fonctionnant à l'air comprimé, furent installés entre 1953 et 1958. Les 12 kilomètres linéaires ainsi aménagés, ultra-modernes pour l'époque, permirent de recevoir de nouveau les archives qui avaient été dispersées pendant la guerre entre les différents points d'évacuation puis d'accueillir les versements de l'administration centrale pendant plus d'un demi-siècle. En 2008, à la veille du déménagement vers La Courneuve, ils étaient toujours en service, quoique vieillissants.

## **Une saturation progressive**

Dès le début des années 1960, les archives diplomatiques commencèrent à essaimer dans des dépôts annexes : à Nantes en 1966 pour accueillir les archives rapatriées de l'étranger (ambassades, consulats, services culturels, etc.) auxquelles s'ajoutèrent les archives des anciens mandats et protectorats français ; mais aussi, à Paris, dans les caves de divers bâtiments affectés à des

services dépendant des Affaires étrangères, et à Colmar, pour accueillir les archives des services de l'occupation française en Allemagne et en Autriche (1945-1955).

L'explosion du volume des versements dans les années 1980, qui connut une augmentation exponentielle jusqu'à la fin des années 1990, précipita la saturation du dépôt du quai d'Orsay. Des solutions d'attente furent trouvées (locations d'entrepôts boulevard Ney à Paris, puis à Orvault en Loire-Atlantique) tandis que l'on explorait différentes solutions de nouvelle implantation, à Paris *intra muros* ou en région parisienne.

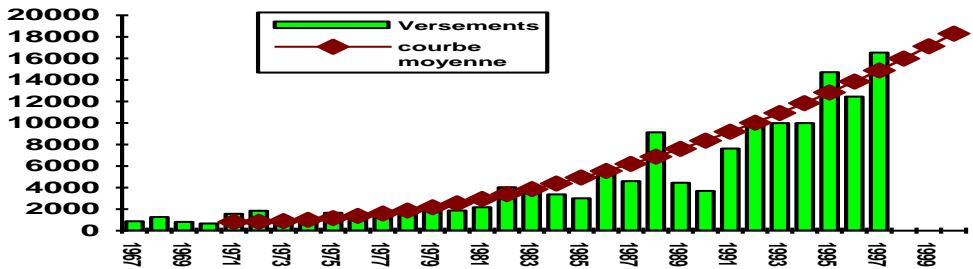


Illustration 1. Évolution du volume des versements, en nombre de cartons, entre 1967 et 1997 (chiffres réels et courbe moyenne)

En 2008, les collections représentaient au total environ 90 kilomètres linéaires, dont 10 kml d'ouvrages de bibliothèque et 30 kml d'archives rapatriées des ambassades, consulats et administrations des protectorats et mandats. 50 kml d'archives d'administration centrale étaient éclatés entre onze sites. À cet ensemble s'ajoutaient les fonds « spéciaux » (photographies, cartes, objets muséographiques dont 256 maquettes d'architecture).

À la saturation des dépôts s'ajoutaient des conditions d'accueil du public déplorable (une unique salle d'une centaine de mètres carrés accueillant quotidiennement 50 à 60 lecteurs) et des conditions de travail difficiles pour les agents du service (locaux exigus et dispersés). Les espaces de travail relativement vastes des Archives au début des années 1950 avaient en effet été progressivement grignotés par les cabinets ministériels et les services en manque de bureaux à mesure que l'administration des Affaires étrangères s'étoffait.

## **Vers un nouveau dépôt : la prise de décision. État des lieux. Les difficultés**

Dans les années 2000, différents projets successifs de réinstallation avaient échoué. Un pré-programme immobilier pour un bâtiment neuf avait été élaboré en 1994, mis à jour en 2001, et le ministère des Affaires étrangères avait fait l'acquisition d'un terrain sur la commune de La Courneuve, qui jouxait la gare du RER B. Il restait à trouver une solution innovante pour financer la construction. Lorsque cette solution fut trouvée sous la forme d'un partenariat public-privé, les choses s'accéléchèrent brutalement. Entre le moment où la première pierre fut posée et celui où le bâtiment tout frais construit devait être livré, il fallut préparer en hâte le déménagement des collections du quai d'Orsay, qui n'avaient jamais bougé depuis les lendemains de la dernière guerre, et des collections éparpillées dans les autres bâtiments loués ou affectés au ministère des Affaires étrangères.

Les objectifs du projet étaient clairs et emportaient l'adhésion de l'ensemble du personnel :

- rationaliser et regrouper les archives de l'administration centrale : fermeture du centre de Colmar, regroupé avec le reste des archives « parisiennes » ; regroupement des archives d'administration centrale disséminées entre Nantes, Orvault, et huit sites à Paris ;
- regrouper les agents du service des archives répartis sur six sites à Paris ;
- bénéficier de conditions de travail améliorées dans des locaux modernes prévus à cet effet ;
- faciliter l'accueil du public dans un bâtiment dédié.

Toutefois, le service se trouvait confronté à un certain nombre de contraintes :

- à partir du moment où la construction du nouveau bâtiment fut réellement enclenchée, en 2005, le délai imparti pour réaliser la préparation et le déménagement effectif des collections était extrêmement court. Tout devait être prêt pour que les collections puissent commencer à déménager avant le 31 décembre 2008, date à laquelle trois bâtiments devaient être rendus ;

- dans un contexte budgétaire déjà contraint, et dans un contexte de réorganisation des fonctions au sein de la direction des Archives elle-même, l'opération devait se faire à personnel constant, tout en continuant d'assurer les communications administratives et la continuité du service de manière générale vis-à-vis de l'administration (notamment la gestion des archives courantes dans un contexte de réorganisation du ministère et de regroupement des locaux), avec l'objectif de fermer la salle de lecture le moins longtemps possible. L'ensemble du service fut mobilisé : 45 agents (15 scientifiques et 30 non-scientifiques) participèrent (chacun à temps partiel) à la préparation et/ou à la surveillance du déménagement.

Par ailleurs, certains éléments, dans la situation des archives et les méthodes de travail héritées des générations précédentes, allaient se révéler particulièrement gênants pour l'organisation d'un déménagement :

- les archives étaient éclatées en onze sites et leur gestion était décentralisée au niveau de plusieurs de ces sites : chaque responsable de site gérait son propre récolement, son propre registre des entrées, sa propre collection d'instruments de recherche, avec des outils qui n'étaient pas communs à tous. Il n'existait pas de logiciel de gestion d'archives permettant de gérer de manière globale les entrées, les emplacements et les bordereaux de versement dans l'ensemble des sites ;

- les archivistes n'avaient jamais pratiqué la cotation des fonds : l'administration des Affaires étrangères étant relativement stable, la permanence des fonctions (à travers les changements mineurs d'organigrammes ou de dénomination de services) avait permis une gestion en grandes séries de fait par producteurs, avec une numérotation des articles séquentielle à travers les versements successifs. L'intitulé servait de référence et l'organisation des dépôts en grands ensembles par séries ou producteurs facilitait le repérage dans les fonds, qui par ailleurs reposait en grande partie sur la mémoire des archivistes ;

- du fait de la stabilité physique des collections, particulièrement au quai d'Orsay où la plupart des séries n'avaient pas changé d'emplacement pendant des décennies, les rayonnages accueillait non seulement les fonds « officiellement » connus et recensés mais également des ajouts, reliquats de classements, retours d'emprunts non réintégrés ou retours de bureau postérieurs au versement d'origine, dossiers sortis des cartons pour des raisons diverses à l'occasion de tris, et même des fonds jamais traités et quasiment disparus de la mémoire collective. Ces reliquats se faisaient discrets, dissimulés à la suite des séries connues et communiquées, n'intéressant guère et ne gênant personne.

Cette situation avait perduré car les fonds étaient dans leur ensemble bien connus et maîtrisés par les archivistes. Les fonds les plus intéressants et les plus demandés étaient bien répertoriés, les reliquats attendaient sagement d'être classés un jour par qui aurait le plaisir de les (re)découvrir, les lecteurs étaient satisfaits car ce qu'ils demandaient était globalement disponible ; les fonds contemporains, malgré l'absence de cotation, étaient structurés par l'organisation stable des centres d'archives et de documentation<sup>1</sup> qui versaient en continu et les recherches administratives étaient la plupart du temps réalisées avec rapidité et efficacité.

Le problème ne s'est donc posé de réformer les méthodes que lorsqu'il a fallu déménager l'ensemble. Pour assurer un tel déménagement sans risque de pertes pour les collections, il fallait impérativement avoir une vision de la totalité des fonds à la fois globale et générale et aussi précise que possible (à l'article près). En 2005, la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères ne disposait pas de cette vision globale.

## Les outils. Les méthodes

Il fallait tout couvrir, tout identifier, tout décrire. Il fallait cesser de « raccommodez la faïence »<sup>2</sup>. Mais selon quels moyens et quelles méthodes, et dans des délais aussi courts ?

Certains fondamentaux se sont imposés d'emblée :

- mettre en place un récolement intégral des fonds ;
- adopter un système de cotation pour l'ensemble des fonds ;
- mettre en place un registre d'entrée centralisé incluant une cotation continue.

---

<sup>1</sup> Les centres d'archives et de documentation (CAD), hérités des bureaux d'ordre, ont pour fonction de centraliser les dossiers courants des services et de réaliser les versements aux Archives. Il en existe un par direction ou service.

<sup>2</sup> Allusion à NAUD (Gérard), « Pré-archiver ? D'abord analyser », *La Gazette des archives*, n° 75, 4<sup>e</sup> trimestre 1971, p. 185-189.

Pour cela, nous avons utilisé des outils pragmatiques. En l'absence de système de gestion informatisée globale satisfaisant, nous avons eu recours à des fichiers Excel : souples, simples d'utilisation, adaptables, ils permettaient tous les tris, toutes les extractions, tous les calculs, toutes les mises en forme nécessaires. À partir du fichier de récolement, on a pu facilement constituer les fichiers de réimplantation et tous les documents nécessaires au déménagement : fiches de transfert, fiches de cage, et faciliter le récolement à l'arrivée dans le nouveau dépôt. Le registre d'entrée a lui aussi été constitué sur un fichier Excel, solution d'attente qui permettrait ultérieurement l'intégration facile des données dans un véritable système d'information archivistique.

### *Le récolement*

Le récolement a été le préalable à toutes les opérations ultérieures (désinfection, restauration, reconditionnement, identification de vracs, etc.) puisque tout n'était pas identifié jusqu'alors. Aucune opération ne pouvait être planifiée sans que l'on ne sache précisément ce qui était détenu, et dans quel état se trouvaient les collections.

Pour être certain de tout couvrir, le récolement s'est fait sur une base géographique stricte. Les dépôts ont été répartis entre équipes et les plus importants d'entre eux ont été subdivisés par groupes d'épis. De cette façon, le récolement a pu être systématique.

Une identification sous la forme d'un code alphanumérique (initiales du dépôt et numéro d'ordre séquentiel) a été affectée à chaque élément identifié sous la forme d'un groupe d'articles cohérent intellectuellement et géographiquement. Cette identification avait pour objectif de servir à identifier les « séries » selon la conception des entreprises de déménagement : un ensemble continu d'articles sur un même espace physique, transportable en bloc d'un endroit A à un endroit B. Cette identification a facilité l'établissement des fiches de transfert mais elle a également été le premier pas vers une véritable cotation des fonds, selon une conception archivistique cette fois.



1	calisation dépe										identification										Que Métr localisati				
	site	Dépôt	Epi	Travée	Tablette	Fonds	Série	Sous-série	sous-sous-série	Date début	Date fin	n° de série détail	Volume début	Volume fin	bis	manquant	nombre de cartons	106	salle	épi	2				
2	3	4	31	2	5	Amérique	Généralités classées		1952-1963	1963	QO110	126	291			50									
4		31	2	5	Amérique	Généralités classées		1952-1963				126	145			6	0,69								
5		31	2	6	Amérique	Généralités classées		1952-1963				146	166			6	1,38								
6		31	3	1	Amérique	Généralités classées		1952-1963				167	190			7	2,185								
7		31	3	2	Amérique	Généralités classées		1952-1963				191	212			7	2,99								
8		31	3	3	Amérique	Généralités classées		1952-1963				213	237			8	3,91								
9		31	3	4	Amérique	Généralités classées		1952-1963				238	259	243bis		8	4,83								
10		31	3	5	Amérique	Généralités classées		1952-1963				260	285			6	5,52								
11		31	3	6	Amérique	Généralités classées		1952-1963				286	291			2	5,75								
12	4	4	31	4	2	Amérique	Généralités non class		1952-1963	1963	QO111	77	251			200		106	2	3					
13		31	4	2	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	77	82			6	6,44								
14		31	4	3	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	83	89			7	7,245								
15		31	4	4	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	90	96			7	8,05								
16		31	4	5	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	97	103			7	8,855								
17		31	4	6	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	104	104			105,106 absents									
18		32	1	1	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	107	114			8	9,89								
19		32	1	2	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	115	122			8	10,81								
20		32	1	3	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	123	130			8	11,73								
21		32	1	4	Amérique	Généralités non classées		1952-1963			QO111	131	134			4	12,19								

Illustration 2. Exemple de tableau de récolement

### *La cotation rétroactive*

Les principes de réimplantation adoptés (répartition des fonds dans des salles par producteurs) étaient difficiles à mettre en œuvre car il fallait pour cela reconstituer un puzzle de fonds éclatés entre sites de départ différents. En effet, le manque de place avait conduit durant les dernières années à émietter les fonds entre les différents emplacements encore disponibles. Certains versements étaient coupés en deux (voire plus) emplacements différents, parfois au sein d'un même site, mais parfois aussi entre différents sites. Les versements d'un même producteur étaient couramment dispersés entre les différents bâtiments parisiens et même un bâtiment provisoire loué en région nantaise (Orvault).

Pour faciliter la réimplantation, reconstituer les fonds de manière logique, opérer le regroupement désiré par producteur, il apparut bientôt nécessaire de procéder à une cotation systématique des fonds. La cote était la clé qui permettait de faire le lien entre les différents tableaux : récolement, réimplantation et également état des instruments de recherche, ces derniers servant bien sûr de base pour reconstituer les versements éclatés.

La cotation n'ayant jamais été pratiquée, l'exercice était difficile : quel système de cotation choisir ? Pour les séries anciennes, l'usage avait déjà consacré des sigles usuels : CP pour la correspondance politique, CCC pour la correspondance consulaire et commerciale, MD pour les mémoires et documents... Ces sigles ont été conservés en y ajoutant simplement un code numérique séquentiel pour identifier les sous-séries : ainsi, la correspondance politique Algérie devenait 1CP, la correspondance politique Allemagne devenait 2CP, etc. En ce qui concerne les fonds contemporains, on a distingué les fonds communicables ouverts au public, caractérisés par une cote QO à laquelle on ajoutait un numéro d'ordre par fonds (1QO : contrôle des étrangers, etc.), des fonds intermédiaires non traités. Pour ces derniers, on a tenté de conserver le lien avec les différents registres d'entrée qui avaient existé. Les versements enregistrés à l'époque dans ces différents outils avaient déjà reçu des numéros d'ordre, parfois reportés sur les instruments de recherche papier. Il aurait été imprudent d'effacer tout lien avec l'histoire de l'entrée des fonds (et parfois de leur traitement ultérieur) en écrasant sous une numérotation totalement nouvelle des informations potentiellement utiles. C'est pourquoi on a conservé des codes qui à première vue paraissent relativement abscons, mais sont en réalité fidèles à l'histoire de la collecte : INVA pour les fonds collectés auprès des services implantés quai d'Orsay et rue La Pérouse (INVA était le nom de la base de données qui servait de

registre d'entrée entre 1945 et 2000), TOPO pour les fonds de même provenance collectés ensuite (la base de récolement TOPO avait en quelque sorte pris la suite du registre INVA), BSG pour les fonds collectés auprès des services implantés boulevard Saint-Germain, ORV pour les fonds transportés à Orvault (Loire-Atlantique), COOP pour les fonds collectés auprès des services de l'ancien ministère de la Coopération (par la suite fusionné avec le ministère des Affaires étrangères), etc.

### *La cotation continue*

Rassembler, réunir les informations autrefois dispersées mais sans casser le lien avec le passé, telle fut la logique qui présida à ce travail de reconstitution quasi archéologique.

En revanche, on pouvait faire du neuf pour les versements à venir : balayant tout système de série, on adopta, à partir de la mise en place en 2009 du registre d'entrée centralisé, un système de cotation continue des fonds par ordre de date d'entrée (type « W »).

La prise de conscience de la nécessité d'une cotation des fonds à l'occasion du déménagement nous amenait bien entendu à changer de méthode pour l'avenir. Il n'était plus question dorénavant de continuer à collecter des versements sans leur affecter une cote. Les registres anciens ayant tous été abandonnés au bénéfice d'un enregistrement centralisé, on décida d'adapter le principe de la série W en adoptant une cotation Année-numéro d'ordre-AC (AC codifiant les fonds collectés en administration centrale, pour les différencier des fonds collectés auprès des postes qui recevaient un code NN : Nouvelles entrées Nantes). Le premier fonds collecté selon ce nouveau système reçut donc le numéro 20090001AC. Nous en sommes, en décembre 2011, au numéro 20110036AC, la numérotation repartant à 0001 chaque année.

Ce travail de réflexion et ce changement de méthodes, cristallisés par l'occasion du déménagement, furent aussi une étape décisive pour la mise en place d'un système d'information archivistique. En effet, les préalables étaient posés : centralisation de la gestion et des données, normalisation des procédures et des descriptions, sans oublier l'utilisation de la norme ISAD(G).

## **Du général au particulier : le recours à la norme ISAD(G)**

Il fallait une vue complète et générale des fonds ; il fallait également un état détaillé et précis, à l'article près, de la totalité des collections. Le recours à la norme ISAD(G) était le meilleur moyen de concilier ces deux exigences.

La norme ISAD(G) avait été adoptée déjà depuis 2005 environ pour la rédaction des nouveaux instruments de recherche. Dans ce cadre, elle était utilisée jusqu'au dernier niveau, celui de l'article. Elle était également utilisée pour contextualiser les versements administratifs contemporains : les services continuaient à présenter leurs bordereaux de versement sous forme de tableaux au format Word, voire Excel, accompagnés toutefois d'une version simplifiée d'ISAD(G) pour décrire l'ensemble du versement (intitulé, dates, importance matérielle, identification du producteur, modalités d'entrée, tris, mode de classement, conditions d'accès, etc.). On ne disposait toutefois de cette description générale que pour les versements les plus récents.

Le déménagement fut l'occasion de systématiser l'utilisation de la norme au premier niveau de description (celui du fonds, du sous-fonds ou du versement) de manière à disposer d'un état des lieux global aussi documenté que possible. Cet état des lieux était corrélé au récolement et les éléments étaient tirés de toutes les bases documentaires (registres d'entrée) existantes ainsi que des instruments de recherche originaux eux-mêmes lorsqu'ils étaient suffisamment documentés. Il fallait préserver, et dans certains cas reconstituer, toute l'information qui pouvait contribuer à documenter les fonds. La cote était l'élément indispensable pour relier toutes ces informations entre elles et s'assurer de l'adéquation entre l'existant constaté dans le récolement et les descriptions issues des états de versement et des registres.

Le recours à la norme ISAD(G) fut donc systématique mais variable selon les niveaux, la hiérarchisation de la description proposée par la norme permettant de s'adapter à tous les cas, par zooms successifs. La plupart du temps, on est resté au niveau le plus général de chaque cote de versement mais lorsque c'était possible, la description pouvait descendre à un niveau plus précis. Cette démarche permet de procéder par étapes en définissant des priorités et un calendrier : dans un premier temps, disposer d'un état des fonds total ; dans un second temps, disposer d'une description précise pour chaque fonds, éventuellement jusqu'à l'article.

Parallèlement à cette identification série par série ou versement par versement (donc cote par cote), on a défini des niveaux de regroupement par type de producteurs qui permettaient de structurer l'information au sein d'un futur état des fonds organisé.

## **Conclusion**

Voici donc comment le ministère des Affaires étrangères a été amené à passer, du fait de la nécessité de déménager ses collections, et à la faveur de la rénovation des méthodes, d'une description détaillée partielle des fonds à une vision générale complète.

Cette gigantesque opération d'identification, outre qu'elle a occasionné bon nombre d'heureuses surprises (découverte ou redécouverte de fonds inexploités qui ont été dès lors ouverts à la recherche, complétion de fonds déjà ouverts depuis longtemps mais dont il existait des compléments jamais référencés, etc.), a ouvert la voie à la mise en place d'un véritable système d'information archivistique dont le MAEE était jusqu'alors dépourvu. Dans la mesure où elle s'est accompagnée d'un travail de normalisation, grâce à la norme ISAD(G), et de centralisation de la gestion, tous les éléments fonctionnels et documentaires étaient en place pour intégrer les données ainsi rassemblées, dans un premier temps sous forme de tableaux Excel, au sein du SIA qui a été effectivement mis en place à partir de 2010 (achèvement prévu au printemps 2012).

On peut tirer bon nombre de leçons de cette expérience : utiliser des solutions pragmatiques, privilégier la vision d'ensemble à la vision détaillée partielle, s'appuyer sur les normes. De plus, une telle opération ne peut être réalisée que grâce à un travail d'équipe impliquant l'ensemble du service. Ne retrouve-t-on pas là toutes les valeurs défendues par Gérard Naud ?

Françoise WATEL  
Conservateur en chef du patrimoine  
Direction des Archives du ministère des Affaires étrangères  
francoise.watel@diplomatie.gouv.fr